

Les  
*Voies*  
de  
la français

# LE FRANÇAIS d'un continent à l'autre



*Mélanges offerts à Yves Charles Morin*

*Sous la direction de*

LUC BARONIAN *et* FRANCE MARTINEAU

*pul*





**LE FRANÇAIS**  
**d'un continent à l'autre**

*Mélanges offerts à Yves Charles Morin*



**LE FRANÇAIS**  
**d'un continent à l'autre**

*Mélanges offerts à Yves Charles Morin*

*Sous la direction de*

**LUC BARONIAN et FRANCE MARTINEAU**

**Les Presses de l'Université Laval**

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société d'aide au développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise de son Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Maquette de couverture et mise en pages : Mariette Montambault

ISBN 978-2-7637-8746-6

© Les Presses de l'Université Laval 2008

Tous droits réservés. Imprimé au Canada

Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2008

Les Presses de l'Université Laval  
2305, rue de l'Université  
Pavillon Pollack, bureau 3103  
Université Laval, Québec,  
Canada, G1V 0A6

[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	1
Luc Baronian et France Martineau	
Tabula gratulatoria .....	13
Publications d'Yves Charles Morin .....	17
Une analyse de verbes défectifs sans spécification lexicale .....	29
Luc Baronian	
L'acquisition d'une forme morphosyntaxique traditionnelle par des enfants acadiens .....	49
Louise Beaulieu, Wladyslaw Cichocki et Natalie Chiasson-Albert	
Configurations géolinguistiques et histoire des français expatriés : quelques exemples de consonnes finales .....	77
Jean-Paul Chauveau	
Contraintes segmentales et variation dans la perte et la stabilisation du schwa en syllabe initiale .....	93
Marie-Hélène Côté	
Essai de panorama phonologique : les accents du Midi .....	123
Jacques Durand	
Un regard dialinguistique sur les « français marginaux » .....	171
Françoise Gadet	
Particules négatives du français : ne, pas, point et mie – Un aperçu historique .....	193
Yuji Kawaguchi	
A Note on Auxiliary Alternations and Silent Causation .....	211
Richard S. Kayne	
Dynamiques de la liaison en français .....	237
Bernard Laks	
Le français et l'occitan en Auvergne au XIV <sup>e</sup> siècle : l'exemple de Montferrand .....	269
Anthony Lodge	
Vers l'Ouest : les variétés de français laurentien .....	291
France Martineau	



Évolution de l'alternance je vas/je vais/je m'en vas/je m'en vais/m'as dans le parler d'adolescents franco-ontariens .....	327
Raymond Mougeon, Terry Nadasdi et Katherine Rehner	
L'assibilation des occlusives /t/ et /d/ au Québec : le point sur la question .....	375
Claude Poirier	
The Phonological History of Métchif .....	423
Richard A. Rhodes	
Les verbes exprimant la notion d'aide .....	443
Lene Schøsler	
Références bibliographiques .....	467

# INTRODUCTION

## Luc Baronian et France Martineau

**Y**ves Charles Morin, phonologue. Yves Charles Morin, morphologue. Yves Charles Morin, historien de la langue française. Bourouschaski, syntaxe, dialectologie, grammaire générative, linguistique de corpus, linguistique informatique, prosodie de la poétique. Lorsque nous avons appris la retraite annoncée de notre collègue et ami, l'idée de mélanges en son honneur s'est imposée naturellement. Par contre, il fut plus compliqué de faire une sélection parmi les nombreux domaines sur lesquels il a travaillé, et, par la force des choses, d'en éliminer quelques-uns, le nombre de sujets et de contributeurs potentiels étant tel, que ce livre aurait très bien pu s'intituler *Hommage à Yves Charles Morin, volume I*.

Puis, le fait qu'Yves soit un des co-chercheurs du projet GTRC *Modéliser le changement : Les voies du français* (sous la direction de France Martineau), et que l'immense majorité de ses publications touchent directement à la langue française nous a forcés à nous rendre à l'évidence. Ce livre ne pouvait que porter sur le français : ses réalités européenne et nord-américaine, sa grammaire, son histoire, son lexique. Hélas ! cela ne faisait que simplifier notre tâche à demi, car la liste des collègues intéressés était encore longue ! Enfin, ayant essayé de conserver une cohérence thématique au volume, et ayant essayé de refléter divers aspects et moments de la carrière de notre collègue (camarade de classe, collègues canadiens, britanniques, américains et français, anciens étudiants), nous en sommes arrivés au livre que vous tenez en vos mains. Nous espérons, chers collègues, qu'il sera à la hauteur de votre estime de l'homme et du linguiste.

La vie d'Yves Charles Morin se lit un peu comme on parcourt une carte géographique en promenant son doigt de ville en village, traversant frontières régionales et nationales, d'un continent à l'autre. Il est né d'un père breton (locuteur du gallo) en 1944 à Saint-Germain-en-Laye, une ville

un peu à l'ouest de Paris, où se situait l'hôpital le plus proche du village natal de sa mère, Carrière-sous-Bois. C'est dans ce village que le lexicographe Émile Littré vivait quand il n'était pas à Paris. Mais c'est toutefois en Brie qu'Yves a surtout grandi. D'abord dans la moitié française, à Coulommiers, de 3 à 11 ans, puis à Jouy-sur-Morin, dans la moitié champenoise, jusqu'à son départ pour les États-Unis.

Même si ses parents tenaient boutique de cordonnier, sa mère, issue d'une famille de maraîchers, insista pour qu'il apprenne tout jeune à faire pousser fruits et légumes. Issu donc d'une classe à la fois ouvrière et paysanne, Yves étudiera les mathématiques aux Universités de Reims et de Paris, pour ensuite obtenir son diplôme d'ingénieur de l'École centrale des Arts et Manufactures de Paris en 1967. Traversant l'Atlantique au début de la vingtaine, il obtiendra un doctorat de la University of Michigan à Ann Arbor en informatique et sciences de la communication sous la direction de Joyce Friedman en 1971. Son intérêt marqué pour le traitement informatique des langues lui permettra d'obtenir une double maîtrise en cours de route : informatique et sciences de la communication en 1969 ; linguistique en 1970.

C'est à Ann Arbor d'ailleurs qu'Yves Morin entrera pour la première fois en contact avec le français canadien, en y suivant un cours sur le sujet et en y rencontrant sa première femme, anglophone, mais originaire d'une communauté canadienne-française du Minnesota. Son fils, Yannig, naîtra de cette première union à Montréal, où Yves Charles Morin, comme il se fait désormais appelé, est embauché à titre de professeur de l'Université de Montréal dès 1972, après son service militaire à Pontoise (1971-1972). C'est en effet en Amérique du Nord qu'Yves Morin ajoutera à son usage un autre de ses noms de baptême, qui était aussi celui de son grand-père et parrain. D'abord pour respecter l'usage américain des *middle names* à l'université, puis afin d'éviter la confusion avec son collègue de l'Université de Montréal. Il obtiendra l'agrégation à l'Université de Montréal en 1976 et la titularisation en 1982. En cette année 2008, il prend donc sa retraite de l'enseignement de cette université, où travaille aussi sa femme, Marie-Christine Paret, linguiste et didacticienne.

Même s'il est admis que sa retraite en tant que professeur lui permettra de mieux se consacrer à la recherche, il est tout de même de notre devoir de rappeler ici les faits saillants de sa carrière de chercheur (jusqu'à ce jour). Dans les paragraphes suivants, nous soulignerons les contributions qui nous sont apparues incontournables, en mettant un accent particulier sur celles qui sont liées avec l'un des chapitres de ce livre. Ses premières publications, dont deux avec sa directrice, étaient en linguistique générative et

informatique. Deux voyages de terrain avec son collègue et ami Étienne Tiffou dans les montagnes du Pakistan ont mené aussi à quelques articles sur divers aspects phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques du bourouchaski, un isolat, au début de sa carrière. Un dictionnaire complémentaire de cette langue (Morin et Tiffou 1989) parut également chez Peeters/Selaf.

## PHONOLOGIE DU FRANÇAIS DE PART ET D'AUTRE DE L'ATLANTIQUE

Entre 1974 et 2003, Yves Charles Morin a publié non moins de cinq articles sur le schwa français. On peut dire que les travaux d'Yves Charles Morin sur ce sujet, objet des constructions théoriques les plus abstraites, ont contribué à ramener le schwa sur terre, particulièrement en ce qui a trait à sa réanalyse historique.

C'est d'ailleurs sur ce sujet que s'est penchée **Marie-Hélène Côté**, qui a suivi ses cours lors de ses années à l'Université de Montréal. Plus particulièrement, elle s'est intéressée au contraste qui émerge entre schwas absents, stabilisés et variables, tels qu'on les retrouve en position interne en français québécois, et tels qu'ils varient entre l'est et l'ouest du Québec, la première région préservant plus de schwas variables que la seconde. Dans l'ouest, le schwa se perd après une fricative, mais se stabilise dans les cliti-ques lorsque le mot suivant contient un schwa.

Non en reste, entre 1982 et 2005, ce sont sept articles touchant de près ou de loin la liaison qui ont fait l'objet d'une publication de la part de Yves Charles Morin. C'est sans doute son analyse de 1982, avec son ami Jonathan Kaye, du statut préfixal, selon eux, de consonnes de liaison en contexte pluriel et verbal, qui est la plus mémorable par son audace. D'ailleurs, Yves Charles poussera cette analyse au contexte des adjectifs pré-nominaux en 2003, dans un mélange dédié à son collègue. Nous sommes donc heureux de vous présenter ici la contribution de **Bernard Laks**, qui, fort de l'appui d'une riche analyse de corpus, nous éclaire sur l'évolution longitudinale du phénomène. Si la liaison obligatoire a peu évolué au XX<sup>e</sup> siècle, les liaisons facultatives, elles, ont connu plus de variation chez les hommes politiques français, passant par exemple de 80 % à 32 % dans les années 1970, pour remonter aujourd'hui à 70 %. L'auteur attribue une valeur stylistique à la liaison facultative, qui a d'ailleurs évolué à l'inverse du fameux non-enchaînement durant cette période.

En 1994, 1996 et 2002, Yves Charles, au grand plaisir des linguistes de ce côté-ci de l'Atlantique, a aussi publié trois articles d'une grande importance sur les sources de la prononciation du français au Québec, où, utilisant la méthode comparative en phonologie historique, il confirme que plusieurs traits phonologiques modernes de notre parler dérivent « de la prononciation recherchée de la noblesse et de la haute bourgeoisie parisienne du XVII<sup>e</sup> siècle » (Morin 2002 : 40). Parfois en désaccord avec lui, mais jamais en mauvais termes, **Claude Poirier** poursuit un débat entamé dans l'article de Morin de 2002. Le lexicographe utilise ici l'ensemble des données disponibles des parlers français issus des colonies françaises d'Amérique du Nord et de l'océan Indien, pour nous convaincre de l'origine de l'affrication assibilante québécoise dans le Centre-Ouest français. L'« assibilation », qui serait liée à une ancienne palatalisation, se serait graduellement répandue sur tout le territoire québécois (ou presque) à partir de la région montréalaise, qui comportait historiquement un nombre significatif de colons originaires de cette région française. L'avenir dira si Yves Charles Morin y voit ici la fin ou la simple poursuite d'un débat cordial avec son collègue.

L'algonquiniste et phonologue américain **Richard Rhodes**, qui a aussi obtenu son doctorat de la University of Michigan dans les années soixante-dix, dresse une description exhaustive de la phonologie de la composante française du métchif. Rhodes fut un des premiers à décrire dès 1977 cette langue mixte français-cri des Grandes Prairies à la frontière canado-américaine, et il nous offre une comparaison détaillée des divergences avec le français de référence et des rapprochements avec le français québécois. Cette description alimentera sans doute aussi le débat entourant la genèse du français sur ce continent.

Yves Charles Morin s'est bien sûr aussi intéressé aux parlers français de son pays de naissance. Sa grande connaissance des grammairiens, des états de langue des siècles passés et des atlas linguistiques français ainsi que ses publications au sujet des divers patois et parlers de France, allant de l'occitan de Vinzelles au français du Marais vendéen, en passant par la région de tradition franco-provençale de Saint-Étienne, en font l'un des linguistes les plus respectés au monde. En guise d'hommage à cet amour de la diversité linguistique, **Jacques Durand** nous offre ici un panorama des accents du Midi de la France. Ce portrait, qui souligne les différences entre le Nord et le Sud, ainsi qu'entre les différentes régions du Midi, est solidement appuyé par des enquêtes du projet de *Phonologie du français contemporain*, dont Durand est directeur avec Bernard Laks et Chantal Lyche. Loin d'être strictement empirique, il soulève aussi des points d'importance théorique, dont

le statut sous-jacent du schwa français et l'uniformité de la réalisation de la liaison dans l'Hexagone. Il s'agit d'ailleurs, à notre connaissance du premier portrait aussi exhaustif de la phonologie des parlers du Midi.

Toujours en territoire français, le sociolinguiste historique **Anthony Lodge** nous présente la langue auvergnate de Montferrand au XIV<sup>e</sup> siècle. Cette langue a la particularité de servir d'intermédiaire entre les langues dites d'oïl et d'oc, faisant la démonstration que les divisions dialectales tirent souvent leurs origines de considérations sociohistoriques plutôt que strictement structurelles. À travers une étude très fine de différentes composantes de la langue (phonétique, morphologie, syntaxe et lexique), Anthony Lodge montre que, dans une France alors diversifiée dialectalement, l'intelligibilité réciproque dépend beaucoup de l'isolement communicatif des groupes et des besoins identitaires.

Enfin, **Jean-Paul Chauveau** s'attarde à la comparaison minutieuse de la chute et du maintien des consonnes finales entre, d'une part, les français expatriés, dont le français du Québec, et, d'autre part, les parlers français, surtout ceux de l'ouest de la France septentrionale. Chauveau fait ressortir une certaine parenté entre les deux groupes grâce à une multitude de facteurs, tenant de la nature de la consonne, du prestige qui lui est associé et des schémas de dispersion géographiques, bref, une complexité que ne renierait certainement pas Yves Charles Morin, et une attention égale aux parlers d'un continent à un autre qui, en soit, est un hommage bien senti à Yves Charles Morin.

Les travaux d'Yves Charles Morin en morphologie ont plus souvent penché vers la morphophonologie que vers la morphosyntaxe, et ont le plus souvent traité du verbe plutôt que du nom. Dans sa contribution, **Luc Baronian**, dont Yves Charles Morin a évalué le mémoire de maîtrise et a dirigé, avec France Martineau, le stage postdoctoral, tente de refléter ces tendances en s'attaquant au problème des verbes défectifs du français. Ce problème longtemps négligé, mais de plus en plus discuté, a fait l'objet de deux publications moins connues de Yves Charles en 1987 et 1995, de même qu'indirectement, de la publication de 2003 mentionnée ci-dessus sur la liaison des adjectifs pré-nominaux. Ici, Luc Baronian nous offre une analyse différente de quelques cas de verbes défectifs à alternances morphophonologiques analysés précédemment par Yves Charles Morin, basée sur des principes de choix entre différentes stratégies morphologiques.

Enfin, il ne faudrait pas passer sous silence les nombreuses publications de Yves Charles Morin traitant de l'histoire de la poésie française et de l'orthographe. Ses travaux dans ces domaines ont à la fois servi à mieux comprendre la phonologie du français et à mieux saisir les processus socio-historiques par lesquels se sont graduellement imposées les diverses conventions de la versification et de l'orthographe française. Récemment, il a dirigé avec Alain Desrochers et France Martineau un recueil d'articles sur l'orthographe (*Orthographe française Évolution et pratique*, Éditions David, 2008).

## MORPHOLOGIE ET SYNTAXE DU FRANÇAIS

On ne peut parler de la carrière de Yves Charles sans mentionner son intérêt pour les textes anciens, qui l'a mené à la dialectologie et à la linguistique de corpus. Lors d'un sabbatique, en 1987, il travaille comme chercheur avec A. Dees qui dirige alors le Corpus d'Amsterdam, et qui s'est donné comme but de cartographier les traits dialectaux de l'ancien français à partir de documents littéraires et de chartes. Yves Charles passe alors de longues heures sur les documents anciens. Il dirige plus tard un projet sur l'étude dialectale de l'Atlas linguistique de la France et la correspondance de cet atlas avec d'autres sources dialectales, de toutes époques. Son intérêt pour la dialectologie l'a amené plus récemment à collaborer au Nouveau Corpus d'Amsterdam (Stein et Kunstmann 2007). Les collaborations du présent volume reflètent toutes, d'une façon ou d'une autre, cette passion de Yves Charles pour la relation entre le texte et son ancrage dialectal ou régional.

Dans sa contribution, **Yuji Kawaguchi**, qui s'est longtemps penché sur la dialectologie médiévale de la Champagne, examine l'évolution de la structure négative, en particulier l'effacement de *ne* et la compétition entre les adverbes de négation *pas*, *point* et *mie*. Son approche de l'évolution d'une négation, d'un terme (*ne* seul) à deux termes (*ne*...adverbe de négation) puis de nouveau à un terme en français moderne familier (*pas* seul), repose sur une analyse minutieuse des manuscrits et des commentaires des grammairiens, approche que ne renierait pas Yves Charles. La comparaison des manuscrits d'un même texte (*Auberee*) est particulièrement intéressante en ce qu'elle révèle une tendance à une répartition géolinguistique sans que la préférence pour un adverbe plutôt qu'un autre soit aussi nette qu'on aurait pu le croire.

La contribution de **Lene Schøsler**, spécialiste de morphosyntaxe et de dialectologie médiévale, s'inscrit aussi dans une étude diachronique fine d'une structure morphosyntaxique : la valence verbale de verbes dans le schéma divalent à complément datif du type *aider*. Lene Schøsler s'intéresse au changement de patron valentiel. Elle montre que le changement pour des verbes comme *aider* « est liée à l'émergence progressive d'une construction spécialisée ayant une forme spécifique, soit le schéma divalent régissant le datif, et une fonction spécifique : la représentation de la relation entre un stimulus et un *experier* vue dans la perspective du stimulus ». Des verbes comme *aider* ont été alors exclus de cette construction spécialisée parce qu'ils ne répondaient pas à la relation entre un stimulus et un *experier*, au contraire de verbes comme *plaire* ou *nuire*. La diffusion du changement se fait selon une hiérarchie référentielle. Cette explication lui permet d'expliquer comment une série de verbes ont changé de patron valentiel mais aussi, de façon intéressante, la productivité du datif pour exprimer l'*experier* en français moderne.

La question des usages régionaux et dialectaux et leur relation à une norme de référence apparaît en filigrane dans plusieurs articles d'Yves Charles et elle y est traitée de front dans au moins un article, celui sur le français de référence et les normes de prononciation (Morin 2000). La contribution de **Françoise Gadet** s'inscrit dans cette réflexion sur la définition du concept de variété régionale et du rapport entre les différents usages. Françoise Gadet s'interroge d'abord sur la notion de variété et de variation : dans quelle mesure peut-on affirmer que des traits linguistiques variables soient spécifiques à une variété sans que l'on ait d'abord entamé une comparaison étendue de ces traits dans différentes variétés ? sur quelles bases définit-on des variétés, comme objets linguistiques distincts ? À partir de l'étude de certains phénomènes morphosyntaxiques (notamment, le système des pronoms personnels ou celui des relatives), Françoise Gadet analyse le traitement et le classement qui en ont été faits, en particulier dans l'approche sociolinguistique. Elle conclut en soulignant la nécessité d'une définition du terme *variété* qui tienne également compte du fait « qu'il n'y a pas un mode interprétatif unique de la variation, selon les phénomènes ».

Trois contributions, celle de France Martineau, celle de Louise Beaulieu, Wladyslaw Cichocki et Natalie Chiasson-Albert et celle de Raymond Mougeon, Terry Nadasdi et Katherine Rehner, portent sur le français canadien, soit le français ontarien, le français acadien, ou le français québécois et les variétés qui en sont issues. Elles ont en commun de toucher à la question des traits qui définissent une variété / une communauté



linguistique et à celle de la sensibilité à la norme (de l'école ou sentie comme émanant d'un autre groupe linguistique). L'ouvrage de Raymond Mougeon et Edouard Béniak, paru en 1994, est aujourd'hui une référence incontournable tout comme plusieurs articles dans cet ouvrage dont celui d'Yves Charles sur les origines de la prononciation du français du Québec.

La contribution de **France Martineau** porte sur les français issus de la diaspora du français de la vallée du Saint-Laurent du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle et fait en partie écho aux questions soulevées par F. Gadet sur la notion de variétés distinctes. Le présent article de France Martineau reprend la question des variétés régionales et s'interroge sur les points de variation entre français issus de la même souche tout en examinant, d'un point de vue méthodologique, les sources disponibles en sociolinguistique historique. F. Martineau examine deux phénomènes morphosyntaxiques : l'alternance entre les adverbes de négation *pas* et *point* et l'alternance entre *je vas* / *je vais* / *m'as* pour exprimer le futur périphrastique. Elle conclut que, pour les phénomènes étudiés, les usages québécois, ontariens, manitobains, tout comme ceux de Nouvelle-Angleterre, ne présentent pas de différences structurales notables ; toutefois, le rythme de diffusion du changement est tributaire de conditions socio-politiques (contexte minoritaire ; migration ; revendication identitaire). Ainsi, dans la région du Détroit, au sud de l'Ontario, la variante *je vas* semble avoir connu une valorisation chez des locuteurs peu-lettrés, au point de passer à l'écrit comme la variante la plus utilisée.

La contribution de **Raymond Mougeon, Terry Nadasdi et Katherine Rehner** porte sur le français ontarien. La perspective est variationniste et permet une étude du changement en temps réel, puisque deux corpus, l'un recueilli en 1978 et l'autre en 2005, sont comparés. Les auteurs examinent l'alternance *je vas* / *je vais* / *m'as* en français ontarien et cherchent à établir la trajectoire de cette variable entre 1978 et 2005, auprès d'adolescents provenant de deux communautés franco-ontariennes, présentant des pourcentages variables de francophones (Hawkesbury et Pembroke). Mougeon, Nadasdi et Rehner montrent que, en 28 ans, les deux communautés présentent une divergence accrue. À Pembroke, où les francophones sont en nette minorité, la fréquence de la variante de référence *je vais* a augmenté, alors que la fréquence de la variante *m'as* a diminué, l'usage étant relégué à un usage populaire et marginal. À Hawkesbury, communauté à forte composante francophone, la fréquence de la variante *je vas* a augmenté, son emploi étant même valorisé alors que la fréquence de *je vais* a diminué et que celle de *m'as* est demeurée stable. Les auteurs ont également examiné l'emploi de la variable chez des enseignants dans ces communautés et remar-

quent une progression de l'emploi de *je vas* à Hawkesbury. Mougeon, Nadasdi et Rehner examinent différents facteurs linguistiques et sociolinguistiques à la source de cette divergence entre les deux communautés, notamment les restrictions sur l'emploi du français et la dévernacularisation dans la communauté francophone minoritaire de Pembroke. Comme le soulignent les auteurs, « lorsque l'on examine la variation dans des communautés linguistiques où coexistent des locuteurs non restreints et des locuteurs restreints, dans le parler de ces derniers, les contraintes attestées dans le parler des premiers sont parfois absentes ou différentes. Mougeon et Nadasdi (1998) qualifient ces différences dans l'effet ou la nature des contraintes de la variation de « discontinuités sociolinguistiques ». Ces questions rappellent le problème de ce qui constitue une variété linguistique et des traits partagés par les membres d'une même communauté.

Avec la contribution de **Louise Beaulieu, Wladyslaw Cichocki et Natalie Chiasson-Albert**, nous nous déplaçons vers le français acadien. Les auteurs s'intéressent à la flexion postverbale de troisième personne du pluriel –ont (*les enfants i jouont*), par de jeunes locuteurs de français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, une communauté majoritairement unilingue francophone. Deux questions sont abordées, celle de l'acquisition de cette variante morphologique chez de jeunes locuteurs (âgés de 3 à 12 ans) et le patron social de son emploi (sexe, âge, réseau). Les auteurs montrent que la variante est acquise très tôt chez les enfants. De plus, les enfants dont les parents ont un réseau social parental fermé ont tendance à employer plus la variante mais, fait intéressant, « chez les enfants qui ont un réseau parental ouvert, on remarque que la fréquence de i-V-ont est plus importante chez les 3-5 ans (15 %) que chez les 7-9 ans (0 %) et les 10-12 ans (0 %). Ce fait suggère que, dans les communautés acadiennes, tous les locuteurs acquièrent i-V-ont dans la petite enfance (3-5 ans), peu importe le profil social de leur famille. » Toutefois, tous les enfants, à mesure qu'ils grandissent, ont tendance à adopter le patron social de la variation des adultes. Les auteurs notent ainsi que cette conscience accrue coïncide avec l'entrée à l'école.

Avec la contribution de **Richard Kayne**, spécialiste de la syntaxe des langues romanes, nous restons dans la variation, mais cette fois-ci dans une perspective comparative, entre le français et l'italien. Cet hommage est celui d'un collègue, mais aussi d'un ancien professeur puisque Yves Charles a suivi les cours de Richard Kayne à l'Université de Vincennes en 1972. Richard Kayne examine l'alternance des auxiliaires *avoir* et *être* avec les verbes intransitifs en français et en italien. À partir de la constatation que l'emploi des auxiliaire *avoir* et *être* en français et en italien est généralement

semblable mais qu'une série de verbes comme *vieillir* présentent des choix différents dans les deux langues (*avoir* pour le français, *être* pour l'italien), Richard Kayne reprend le problème en le liant au comportement de la causation, du passif et du participe passé dans ces langues. Il propose que « A Romance language allows auxiliary *be* with the anticausative verbs of (11) [du type *vieillir*] only if it allows past participle agreement in corresponding causatives ». Cette hypothèse suppose pour les verbes anticausatifs du type *vieillir* une dérivation avec un verbe d'activité/causatif silencieux.

En somme, que ce soit en phonologie, en morphologie ou en syntaxe, d'un point de vue synchronique ou diachronique, en grammaire ou en sociolinguistique, l'influence de l'œuvre d'Yves Charles Morin est bien sentie. Ses monographies, ses nombreux chapitres de livres et ses articles scientifiques, dont plusieurs dans les grandes revues canadiennes (*Revue québécoise de linguistique*, et *Revue canadienne de linguistique*), américaines (*Language*, *Journal of Linguistics*, *Natural Language and Linguistic Theory*, *Linguistics*, *Linguistic Inquiry*) et européennes (*Phonologica*, *Linguisticae Investigationes*, *Lingua*, *La linguistique*, *Langues et linguistique*) reflètent la diversité de ses intérêts au cours des quarante dernières années, mais surtout, la rigueur intellectuelle et le souci de la justification empirique des théories en place.

Cette rigueur et ce souci ont pu donner du fil à retordre à plusieurs théoriciens au fil des ans, mais à la fin, c'est toute la communauté des chercheurs en linguistique qui lui est reconnaissante de ses contributions inestimables. Nous n'avons pas ici l'espace suffisant pour parler de sa carrière d'enseignant, de ses subventions de recherche constantes et de ses nombreux services à la collectivité universitaire, en siégeant sur un éventail de comités relevant tant des instances universitaires que des conseils subventionnaires et autres organismes, sans parler des nombreux témoignages que nous avons reçus le remerciant de ses commentaires souvent sévères, mais toujours justifiés, sur les ouvrages de ses collègues.

En terminant, nous remercions les Presses de l'Université Laval d'avoir accepté de publier ce beau projet, ainsi que le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada à travers le projet *Modéliser le changement : les voies du français* d'avoir soutenu financièrement cette publication. Des remerciements particuliers à Jacques Côté, qui a procédé à la première révision de l'ensemble du volume, ainsi qu'à Anne Mauthès, pour un soutien logistique constant. Nous remercions chaleureusement les auteurs qui ont tous collaboré au succès de ce projet par leurs précieuses contributions sans

oublier Marie-Christine Paret, dont les conseils et la capacité à garder un secret nous ont grandement aidés tout au long de la rédaction de ce livre.

Nous sommes particulièrement fiers que ce livre ait trouvé preneur au Québec, sa terre d'adoption, où, comme nous le rappelait notre collègue Paul Pupier, Yves Charles Morin fut, avec Jonathan Kaye et David Lightfoot, l'un des trois piliers de la coopération interuniversitaire en linguistique, avec la publication régulière des *Recherches linguistiques à Montréal (Montreal Working Papers in Linguistics)*. Yves Charles Morin, linguiste accompli.



## TABULA GRATULATORIA

**S**e sont joints aux auteurs des articles que nous vous présentons dans ce volume, un grand nombre de professeurs, qui ont tenu à féliciter Yves Charles Morin de sa fructueuse carrière en incluant leur nom dans cette table.

Susan Baddeley, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Luc Baronian, Université du Québec à Chicoutimi

Louise Beaulieu, Université de Moncton, campus Shippagan

Claire Blanche-Benveniste, Université de Provence/École pratique des hautes études, Paris

Denis Bouchard, Université du Québec à Montréal

Marc Brunelle, Université d'Ottawa

Joan Bybee, University of New Mexico

Susanne Carroll, University of Calgary

Jean-Pierre Chambon, Sorbonne

Jean-Paul Chauveau, ATILF-Nancy/CNRS

Jean-Pierre Chevrot, Université de Grenoble 3

Wladyslaw Cichocki, University of New Brunswick-Fredericton

Marie-Hélène Côté, Université d'Ottawa

Louise Dagenais, Université de Montréal

Catherine Desbarats, Université McGill

Alain M. Desrochers, Université d'Ottawa

Jean Dolbec, Université du Québec à Chicoutimi

Lynn Drapeau, Université du Québec à Montréal

Jules Duchastel, Université du Québec à Montréal

Denis Dumas, Université du Québec à Montréal

Jacques Durand, CNRS/Université de Toulouse 2

Louissette Emirkianian, Université du Québec à Montréal

Pierre Encrevé, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris

Michel Francard, Université catholique de Louvain

Joyce Friedman, Boston University

Françoise Gadet, Université de Paris X

Paul Hirschbühler, Université d'Ottawa  
Yuji Kawaguchi, Tokyo University of Foreign Studies  
Richard S. Kayne, New York University  
William Kemp, chercheur associé, Université McGill  
Anthony Kroch, University of Pennsylvania  
Pierre Kunstmann, Université d'Ottawa  
Marie Labelle, Université du Québec à Montréal  
Bernard Laks, Université de Paris X  
Thomas Lavoie, Université du Québec à Chicoutimi  
David Lightfoot, Georgetown University  
R. Anthony Lodge, University of St. Andrews  
Michele Loporcaro, Universität Zürich  
Serge Lusignan, Université de Montréal  
France Martineau, Université d'Ottawa  
Igor Mel'čuk, Université de Montréal  
Brian Merrilees, University of Toronto  
Raymond Mougéon, York University, Glendon College  
Terry Nadasdi, University of Alberta  
Marie-Christine Paret, Université de Montréal  
Marc Plénat, Université de Toulouse 2  
Claude Poirier, Université Laval  
Paul Pupier, Université du Québec à Montréal  
Katherine Rehner, University of Toronto at Mississauga  
Richard A. Rhodes, University of California, Berkeley  
Anne Rochette, Université du Québec à Montréal  
Rodney BK Sampson, Bristol University  
Fernando Sánchez Miret, Universidad de Salamanca  
Lene Schøsler, Københavns Universitet  
Rajendra Singh, Université de Montréal  
Gilles Souvay, Université de Nancy/ATILF-CNRS  
Achim Stein, Universität Stuttgart  
Étienne Tiffou, Université de Montréal  
Bernard Tranel, University of California, Irvine  
Mireille Tremblay, Université de Montréal  
Piet van Reenen, Vrije Universiteit Amsterdam

Diane Vincent, Université Laval

Marie-Thérèse Vinet, Université de Sherbrooke

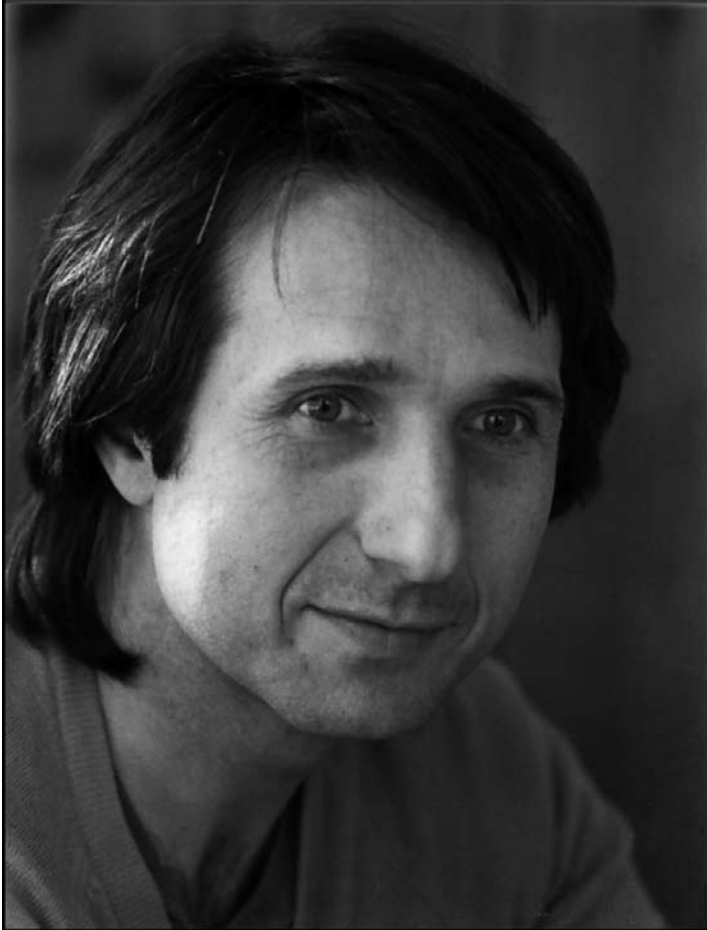
Henriette Walter, Université de Haute-Bretagne/Sorbonne

Arnold Zwicky, Stanford University

## RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

- Morin, Yves Charles et Étienne Tiffou, 1989. *Dictionnaire complémentaire du bourouchaski du Yasin*. Paris, Peeters/SELAF, coll. « Études bourouchaski », n° 2 ; « Asie et monde insulindien », n° 17 ; Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, n° 304, 58 p. Complément indispensable du dictionnaire de Hermann Berger, 1974. *Das Yasin-Burushaski (Werchikwar)*. *Grammatik, Texte, Wörterbuch*. Wiesbaden, Harrassowitz, coll. « Neuindische Studien », n° 3 (qui a intégré les données du dictionnaire de David Lockhart Robertson Lorimer, 1962. *Werchikwar: English Vocabulary (With a few Werchikwar Texts)*, 8 vol., Oslo, Norwegian Universities Press, xii, 392 p.
- Kunstmann, Pierre & Stein, Achim (éds) *Le Nouveau Corpus d'Amsterdam*, p. 121-142. Actes de l'atelier de Lauterbad, 23-26 février 2006, Stuttgart : Steiner.





# PUBLICATIONS D'YVES CHARLES MORIN

## 1. LIVRES ET MONOGRAPHIES

- Morin, Yves Charles. 1969. *Computer Experiments in Transformational Grammar : French I*, 58pp. Ann Arbor, MI, Natural Language Studies 3, The University of Michigan.
- Friedman, Joyce & Yves Charles Morin. 1971. *A phonological grammar tester : description*, 152pp. Ann Arbor, MI, Natural Language Studies 9, The University of Michigan.
- Morin, Yves Charles. 1971. *Computer experiments in generative phonology : Low-level French phonology*, 206pp. Ann Arbor, MI, Natural Language Studies 11, The University of Michigan.
- Morin, Yves Charles & Joyce Friedman. 1971. *A phonological grammar tester : underlying theory*, 100pp. Ann Arbor, MI, Natural Language Studies 10, The University of Michigan.
- Morin, Yves Charles. 1979. *Computer experiments in generative phonology : Low-level French phonology*, 2nd ed. by Kenneth C. Hill, 133pp. Ann Arbor, MI, Natural Language Studies 11, The University of Michigan.
- Morin, Yves Charles & Étienne Tiffou. 1989. *Dictionnaire complémentaire du Bourouchaski du Yasin*, 58pp. Paris, Peeters/Selaf.

## 2. ARTICLES

- Morin, Yves Charles & Michael O'Malley. 1969. Multi-rooted vines in semantic representations, *Papers from the Fifth regional meeting of the Chicago Linguistic Society*, 178-185. Chicago, Chicago Linguistic Society.
- Morin, Yves Charles. 1972. The phonology of echo-words in French, *Language* 48.97-108.
- Morin, Yves Charles. 1973. A computer tested transformational grammar of French, *Linguistics* 116.49-113.
- Morin, Yves Charles. 1974. Règles phonologiques à domaine indéterminé : chute du cheva en français, *Cahier de linguistique* 4.68-88.
- Morin, Yves Charles. 1974. Tensions phonologiques en français, *Recherches Linguistiques à Montréal* 1.133-146.
- Morin, Yves Charles. 1975. La phonétique est elle abstraite ? : le cas du bourouchaski, *Recherches Linguistiques à Montréal* 5.175-180.
- Lightfoot, David & Yves Charles Morin. 1975. La place de la sémantique dans une grammaire générative : ce qui fait se battre les linguistes, *Recherches Linguistiques à Montréal* 2.93-116.
- Morin, Yves Charles. 1976. Contraintes de structure morphématique en bourouchaski, *Actes du 6e Congrès de l'Association linguistique du Nord-Est*, éd. par Aland Ford, John Reighard & Rajendra Singh, *Recherches Linguistiques à Montréal* 6.197-203.
- Morin, Yves Charles. 1976. Phonological tensions in French, *Current studies in Romance linguistics*, éd. par Marta Luja & Fritz Hensey, 37-49. Washington, DC, Georgetown University Press.
- Morin, Yves Charles. 1976. Naissance d'une contrainte de structure morphématique en bourouchaski, *Recherches Linguistiques à Montréal* 7.157-162.
- Morin, Yves Charles. 1976. Contraintes de structure morphématique en bourouchaski, *Actes de l'Association Linguistique du Nord-Est* 6. *Recherches Linguistiques à Montréal* 6.197-209.
- Morin, Yves Charles. 1977. Naissance d'une contrainte de structure morphématique en bourouchaski, *Recherches Linguistiques à Montréal* 7.137-162.
- Morin, Yves Charles. 1977. Nasalization and diphthongization in Marais Vendéen French, *Studies in Romance linguistics*, éd. par M. P. Hagiwara, 125-144. Rowley, MA, Newbury House.
- Morin, Yves Charles & Louise Dagenais. 1977. Les emprunts ourdous en bourouchaski, *Journal Asiatique* 265.307-344.

- Morin, Yves Charles & Marielle St-Amour. 1977. Description historique des constructions infinitives en français, *Recherches Linguistiques à Montréal* 9.113-153.
- Kaye, Jonathan & Yves Charles Morin. 1978. Il n'y a pas de règles de troncation, voyons !, *Proceedings of the Twelfth international congress of linguists*, éd. par Wolfgang Dressler & Wolfgang Meid, 788-792. Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft.
- Morin, Yves Charles. 1978. Morphological regularization in the verbal paradigm of Modern French, *Contemporary studies in Romance linguistics*, éd. par Maragarita Suñer, 218-240. Washington, DC, Georgetown University Press.
- Morin, Yves Charles. 1978. The status of mute *e*, *Studies in French Linguistics* 1 :2.79-140.
- Morin, Yves Charles. 1978. Interprétation des pronoms et des réfléchis en français, *Syntaxe et sémantiques du français, Cahier de Linguistique* 8.337-376.
- Morin, Yves Charles. 1979. La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire, *Cahier de Linguistique* 9.1-36.
- Morin, Yves Charles. 1979. More remarks on French clitic order, *Linguistics Analysis* 5.293-312.
- Morin, Yves Charles. 1979. Chute du *e* muet dans le français régional de Saint-Étienne, *Recherches Linguistiques à Montréal* 13.91-97.
- Morin, Yves Charles. 1979. Maintien du *e* final dans l'évolution historique des mots du type *faire* et *maire* en français, *Revue Canadienne de Linguistique* 24.95-117.
- Morin, Yves Charles, J. Pesot & É. Tiffou. 1979. Complément au lexique du bourouchaski du Yasin, *Journal Asiatique* 267.137-153.
- Morin, Yves Charles. 1980. Morphologisation de l'épenthèse en ancien français, *La Revue Canadienne de Linguistique* 25.204-225.
- Morin, Yves Charles. 1980. Les bases syntaxiques des règles de projection sémantiques : l'interprétation des constructions en *faire*, *Lingvisticae Investigationes* 4.203-212.
- Morin, Yves Charles. 1981. Some myths about pronominal clitics in French, *Linguistic Analysis* 8.95-109.
- Morin, Yves Charles. 1981. The concept of function in phonology, *Phonologica* 1980, éd. par W.U. Dressler & J.R. Rennison, 315-322. Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft.
- Morin, Yves Charles. 1981. Où sont passés les *s* finals de l'ancien français ?, *Variation omnibus*, éd. par David Sankoff & Henrieta Cedergren, 35-47. Edmonton, Linguistic Research Inc.

- Morin, Yves Charles. 1982. Cross-syllabic constraints and the French “e muet”, *Journal of Linguistic Research* 2-3.41-56.
- Morin, Yves Charles. 1982. Analogie, quatrième proportionnelle et terminaison thématique, *Revue de l'Association Québécoise de Linguistique* 2 :2.127-143.
- Morin, Yves Charles. 1982. De quelques [l] non étymologiques dans le français du Québec : notes sur les clitiques et la liaison, *Revue Québécoise de Linguistique* 11 :2.9-47.
- Morin, Yves Charles & Jonathan Kaye. 1982. The syntactic bases for French liaison, *The Journal of Linguistics* 18.291-330.
- Tiffou, Étienne & Yves Charles Morin. 1982. A note on split ergativity in Burushaski, *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 45.87-94.
- Tiffou, Étienne & Yves Charles Morin. 1982. Études sur les couleurs en bourouchaski, *Journal asiatique* 270.363-383.
- Morin, Yves Charles. 1983. Quelques observations sur la chute du e muet dans le français régional de Saint-Étienne, *La Linguistique* 29 :1.71-93.
- Morin, Yves Charles. 1983. De la (dé)nasalisation et de la marque du genre en français, *Lingua* 61.133-156.
- Morin, Yves Charles. 1983. La (dé)nasalisation en français : phonologie ou morphologie ?, *Proceedings of the 13th International congress of linguists*, éd. par Shirô Hattori & Kazuko Inoue, 651-654. Tokyo.
- Morin, Yves Charles. 1983. De l'ouverture des [e] du moyen français, *Revue Québécoise de Linguistique* 12 :2.37-61.
- Morin, Yves Charles & Marie-Christine Paret. 1983. Norme et grammaire générative, *La norme linguistique*, éd. par Édith Bédard & Jacques Maurais, 179-202. Québec, Conseil de la langue française & Paris, Le Robert.
- Morin, Yves Charles. 1984. De quelques lacunes dans la distribution des clitiques réfléchis-réciproques en français, *Le Français Moderne* 52 :1-2.60-65.
- Morin, Yves Charles. 1985. Pour une histoire des voyelles en français : quelques problèmes, *Journal of the Atlantic Provinces Linguistic Association* 6-7.1-27.
- Morin, Yves Charles. 1985. On the two French subjectless verbs *voici* and *voilà*, *Language* 61.777-820.
- Francard, Michel & Yves Charles Morin. 1986. Sandhis in Walloon, *Sandhi phenomena in the languages of Europe*, éd. par Henning Andersen, 453-474. Berlin, Mouton de Gruyter.
- Morin, Yves Charles. 1986. La loi de position ou de l'explication en phonologie historique, *Revue Québécoise de Linguistique* 15 :2.199-232.

- Morin, Yves Charles. 1986. On the morphologization of word-final consonant deletion in French, *Sandhi phenomena in the languages of Europe*, éd. par Henning Andersen, 167-210. Berlin, Mouton de Gruyter.
- Morin, Yves Charles. 1986. A morphological convergence between consonant liaison and schwa deletion in the Picard and Walloon dialects of French, *Sandhi phenomena in the languages of Europe*, éd. par Henning Andersen, 211-222. Berlin, Mouton de Gruyter.
- Morin, Yves Charles. 1987. De quelques propriétés de l'épenthèse consonantique, *Canadian Journal of Linguistics/La Revue Canadienne de Linguistique* 32.365-375.
- Morin, Yves Charles. 1987. L'espace du changement phonologique : phonétique ou phonologique ?, *Langues et Linguistique* 13.163-182.
- Morin, Yves Charles. 1987. French data and phonological theory, *Linguistics* 25.815-843.
- Morin, Yves Charles. 1987. La logique des restrictions phonotactiques, *Linguisticae Investigationes* 11.405-407.
- Morin, Yves Charles. 1987. On explaining cross-syllabic constraints, *Phonologica* 1984, éd. par Wolfgang Dressler, H. Luschützky, O. Pfeiffer & John Renison, 207-213. Cambridge, Cambridge University Press.
- Morin, Yves Charles. 1987. Remarques sur l'organisation de la flexion des verbes français, *Problème de l'analyse morphologique des verbes français*, éd. par K. van den Eynde & P. Swiggers, *ITL Review of Applied Linguistics* 77-78.12-91.
- Morin, Yves Charles. 1988. Explaining schwa in French, *French sound patterns : changing perspectives*, éd. par Catherine Slater, Jacques Durand & Michèle Bate, *Occasional Papers of the University of Essex* 32.250-265.
- Morin, Yves Charles. 1988. De l'ajustement du schwa en syllabe fermée dans la phonologie du français, *La phonologie du schwa français*, éd. par S. Paul Verluypen, 133-189. Amsterdam, John Benjamins.
- Morin, Yves Charles. 1988. Morphological conditioning in phonologically transparent processes : evidence from the evolution of vowel reduction in Vinzelles Occitan, *Linguistic theory and external evidence*, éd. par Rajendra Singh, *Canadian Journal of Linguistics/La Revue Canadienne de Linguistique* 33.431-442.
- Morin, Yves Charles. 1988. Disjunctive ordering and French morphology, *Natural Language & Linguistic Theory* 6.271-282.
- Morin, Yves Charles & Étienne Tiffou. 1988. Passive in Burushaski, *Passive and Voice*, éd. par Masayoshi Shibatani, 493-524. Amsterdam, John Benjamins.

- Morin, Yves Charles & Louise Dagenais. 1988. Les normes subjectives du français et les français régionaux : la longueur vocalique depuis le 16e siècle, *Distributions spaciales et temporelles, constellations des manuscrits, Études de variation linguistique offertes à Anthonij Dees à l'occasion de son 60e anniversaire*, éd. par Karin van Reenen-Stein & Pieter van Reenen, 153-162. Amsterdam, John Benjamins.
- Hunzaye, Nassir U., Yves Charles Morin & É. Tiffou. 1989. Proverbes du Hounza, *Orbis* 33.239-251.
- Morin, Yves Charles. 1989. Changes in the French vocalic system in the 19th century, *New methods in dialectology*, éd. par M.E.H. Schouten & Pieter van Reenen, 185-197. Dordrecht, Foris.
- Morin, Yves Charles. 1990. Parasitic formation in inflectional morphology, *Contemporary morphology*, éd. par Wolfgang Dressler, Hans Luschützky, Oskar Pfeiffer & John Rennison, 197-202. Berlin, Mouton de Gruyter.
- Morin, Yves Charles. 1990. La prononciation de [t] après *quand*, *Linguisticae Investigationes* 14.175-189.
- Morin, Yves Charles & Marie-Christine Paret. 1990. Norme et grammaire générative, *Linguistique et cognition : Réponses à quelques critiques de la grammaire générative*, éd. par Jean-Yves Pollock & Hans G. Obenauer, *Recherches Linguistiques de Vincennes* 19.45-71.
- Morin, Yves Charles, Marie-Claude Langlois & Marie-Eve Varin. 1990. Tensing of word-final [ɔ] to [o] in French : the phonologization of a morphophonological rule, *Romance Philology* 43.507-528.
- Morin, Yves Charles. 1991. Old French stress patterns and closed syllable adjustment, *New Analyses in Romance linguistics*, éd. par Dieter Wanner & Douglas Kibbee, 48-76. Amsterdam, Benjamins.
- Morin, Yves Charles & Ginette Desaulniers. 1991. La longueur vocalique dans la morphologie du pluriel dans le français de la fin du 16e siècle d'après le témoignage de Lanoue, *Actes du XVIIIe Congrès international de linguistique et de philologie romane, tome III*, éd. par Dieter Kremer, 211-221. Tübingen, Niemeyer.
- Morin, Yves Charles & Martine Ouellet. 1991. Les [ɛ] longs devant [s] en français : Sources historiques et évolution, *Revue Québécoise de Linguistique* 20 :2.11-33.
- Morin, Yves Charles. 1992. Un cas méconnu de la déclinaison de l'adjectif français : les formes de liaison de l'adjectif antéposé, *Le mot, les mots, les bons mots, Word, words, witty words, Hommage à Igor Mel'čuk, par ses amis, collègues et élèves à l'occasion de son soixantième anniversaire*, éd. par André Clas, 233-250. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

- Morin, Yves Charles & Michèle Bonin. 1992. Les -s analogiques des 1sg au XVI<sup>e</sup> siècle : les témoignages de Meigret et Lanoue, *Revue Québécoise de Linguistique* 21 :2.33-64.
- Morin, Yves Charles. 1993. La rime d'après le Dictionnaire des rimes de Lanoue (1596), *Langue française* 99.107-123.
- Morin, Yves Charles. 1994. Les sources historiques de la prononciation du français au Québec, *Contributions à l'étude des origines du français canadien*, éd. par Édouard Beniak & Raymond Mougeon, 199-236. Québec, PUL.
- Morin, Yves Charles. 1994. Quelques réflexions sur la formation des voyelles nasales en français, *Diachronie et variation linguistique*, éd. par Rika Van Deyck, *Communication and Cognition* 27 :1-2.27-110.
- Morin, Yves Charles. 1994. Phonological interpretations of historical lengthening, *Phonologica 1992, Proceedings of the 7th International phonology meeting*, éd. par Wolfgang U. Dressler, Martin Prinzhorn & John Rennison, 135-155. Turin, Rosenberg & Sellier.
- Morin, Yves Charles. 1995. La nature des contraintes structurales sur le changement phonétique : dégémination et gémination en roman occidental, *CLA Annual conference, 1995, ACL Congrès Annuel*, éd. par Päivi Koskinen, 361-372. Toronto, Toronto Working Papers in Linguistics.
- Morin, Yves Charles. 1995. De l'acquisition de la morphologie : le cas des verbes morphologiquement défectifs du français, *Tendances récentes en linguistique française et générale, volume dédié à David Gaatone*, éd. par Lucien Kupferman & Hava Bat-Zeev Shyldkrot, 295-310. Amsterdam, Benjamins.
- Morin, Yves Charles. 1995. L'évolution de *meute*, *meule* et *veule* : source des voyelles longues, *Zeitschrift für romanische Philologie* 111.487-502.
- Morin, Yves Charles. 1996. The origin and development of the pronunciation of French in Québec, *The origins and development of emigrant languages*, éd. par Hans F. Nielsen & Lene Schøsler, 243-275. Odense, Odense University Press.
- Morin, Yves Charles et Michèle Bonin. 1997. La formation des -s analogiques des 1sg en français à la lumière de la Bible de Macé de la Charité, *Le moyen français, Actes du Colloque sur le Moyen Français*, éd. par Bernard Combettes and Simone Monsonégo, 101-129. Paris : Didier.
- Morin, Yves Charles. 1998. La flexion du verbe français à l'oral : morphématique ou analogie ?, *Analyse linguistique et approches de l'oral : Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, éd. par Mireille Bilger, Karel van den Eynde and Françoise Gadet, 69-77. Paris and Leuven, Peeters.



- Morin, Yves Charles. 1999. L'hexamètre « héroïque » de Jean Antoine de Baïf., *Métrie du Moyen âge et de la Renaissance*, éd. par Dominique Billy, 163-184. Paris et Montréal : L'Harmattan.
- Morin, Yves Charles. 1999. La graphie de Jean-Antoine de Baïf : Au service du mètre !, *Nouvelle revue du XVI<sup>e</sup> siècle* 17.85-106.
- Morin, Yves Charles. 2000. Le parler de Vinzelles revisité, *Actes — Colloque Albert Dauzat et le patrimoine linguistique auvergnat*, éd. par Élie Fayette, 231-255. Thiers : Parc naturel régional Livradois-Forez (Puy-de-Dôme, France).
- Morin, Yves Charles. 2000. La prononciation et la prosodie du français au XVI<sup>e</sup> siècle selon le témoignage de Jean-Antoine de Baïf, *Où en est la phonologie du français*, éd. par Bernard Laks. *Langue française* 126.9-28.
- Morin, Yves Charles. 2000. La variation dialectale et l'interdiction des suites *Voyelle + e muet* dans la poésie classique. *Le vers français : histoire, théorie, esthétique*, éd. par Michel Murat, 193-227. Paris : Champion.
- Morin, Yves Charles. 2000 [2001]. Le français de référence et les normes de prononciation. *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (3-5 novembre 1999), éd. par Michel Francard, Geneviève Geron et Régine Wilmet, Volume I. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 26. 91-135.
- Morin, Yves Charles. 2001. La troncation des radicaux verbaux en français depuis le moyen âge, *Études diachroniques*, éd. par Patrick Bellier. *Recherches linguistiques de Vincennes* 30.63-86.
- Morin, Yves Charles. 2002. The phonological status of nasal vowels in sixteenth-century French, *Interpreting the history of French. A Festschrift for Peter Rickard on the occasion of his eightieth birthday*, éd. par Rodney Sampson et Wendy Ayre-Bennett, 95-129. Amsterdam/New York : Rodopi.
- Morin, Yves Charles. [2003]. Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec, *Revue québécoise de linguistique* 31 :1. 39-78. 2002
- Morin, Yves Charles. 2003. Le statut linguistique du *chva* ornamental dans la poésie et la chanson françaises, *Le sens et la mesure. De la pragmatique à la métrique Hommages à Benoît de Cornulier*, éd. par Jean-Louis Aroui, 459-498. Paris : Honoré Champion.
- Morin, Yves Charles. 2003. Remarks on prenominal liaison consonants in French. *Living on the Edge. 28 Papers in Honour of Jonathan Kaye*, éd. par Stefan Ploch, 385-400. Berlin/New York : Mouton de Gruyter.
- Morin, Yves Charles. 2003. Syncope, apocope, diphtongaison et palatalisation en galloroman : problèmes de chronologie relative. *Actas del XXIII Congreso internacional de lingüística y filología románica*, éd. par Fernando Sánchez Miret, 113-169. Tübingen, Niemeyer.

- Morin, Yves Charles. 2004. Peletier du Mans et les normes de prononciation de la durée vocalique au XVI<sup>e</sup> siècle. *Les normes du dire au XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. par Jean-Claude Arnould et Gérard Milhe Poutingon, 421-434. Paris : Champion.
- Morin, Yves Charles. 2005. La graphie de Peletier. Euvres poetiques intitulez Louanges aveq quelques autres ecriz, tome 10 des œuvres complètes de Jacques Peletier du Mans, édition critique par Sophie Arnaud, Stephen Bamforth et Jan Miernowski, sous la direction d'Isabelle Pantin, 57-67. Paris : Champion.
- Morin, Yves Charles. 2005. Liaison et enchaînement dans le vers aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. De la langue au style, éd. par Jean-Michel Gouvard, 299-318. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Morin, Yves Charles. 2005. La liaison relève-t-elle d'une tendance à éviter les hiatus ? Réflexions sur son évolution historique. *La liaison : de la phonologie à la cognition*, éd. par Jean-Pierre Chevrot, Michel Fayol et Bernard Laks. *Langages* 158.8-23.
- Morin, Yves Charles. 2005. La naissance de la rime normande. *Poétique de la rime*, éd. par Michel Murat et Jacqueline Dangel, 219-252. Paris : Champion.
- Morin, Yves Charles. 2005. La perte du [d] dans la conjugaison de PRENDRE (nous prendons ~ nous prenons) : changement analogique ou changement phonétique ? *Grammatica. Festschrift in honour of Michael Herslund – Hommage à Michael Herslund*, éd. par Henning Nølke, Irène Baron, Hanne Korzen, Iørn Korzen et Henrik Høeg Müller, 325-341. Bern/Berlin/Bruxelles/ Frankfurt am Main : Peter Lang.
- Morin, Yves Charles. 2006. On the phonetics of rhymes in classical and pre-classical French : a sociolinguistic perspective. *Historical Romance Linguistics : Retrospective and Perspectives* [in honor of Jürgen Klausenburger], éd. par Randall Gess et Debbie Arteaga, 131-162. Amsterdam : Benjamins.
- Morin, Yves Charles. 2007. A corpus of French texts with non-standard orthography. *Corpus-Based Perspectives in Linguistics*, éd. par Yuji Kawaguchi, Toshihiro Takagaki, Nobuo Tomimori et Yoichiro Tsuruga, pp. 191-215. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Morin, Yves Charles. 2007. Histoire du corpus d'Amsterdam : Le Traitement des données dialectales. *Le Nouveau Corpus d'Amsterdam. Actes de l'atelier de Lauterbad*, 23-26 février 2006, éd. par Pierre Kunstmann et Achim Stein, pp. 29-50. Stuttgart : Steiner (Beihefte der Zeitschrift für französische Sprache und Literatur).

- Morin, Yves Charles. 2007. La morphologie du verbe. Table ronde : Les corpus informatiques des chartes. *Le Nouveau Corpus d'Amsterdam*. Actes de l'atelier de Lauterbad, 23-26 février 2006, éd. par Pierre Kunstmann et Achim Stein, pp. 181-185. Stuttgart : Steiner (Beihefte der Zeitschrift für französische Sprache und Literatur).
- Morin, Yves Charles. 2007. Les yods des terminaisons -ions et -iez de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif des verbes français. Des sons et des sens : données et modèles en phonologie et en morphologie, éd. par Élisabeth Delais-Roussarie et Laurence Labrune, 125-140. Paris : Hermes.
- Morin, Yves Charles. À paraître (accepté 2002). L'implantation du français à Marseille au XVI<sup>e</sup> siècle : les voyelles nasales et les semi-voyelles. *La Méditerranée et ses langues* (Actes du Colloque international, Université Paul-Valéry Montpellier III, 21-23 mars 2002) (ms. 15p).
- Morin, Yves Charles. (À paraître, soumis en 2003.) Les yods fluctuants dans la morphologie du verbe français. *La raison morphologique. Hommages à la mémoire de Danièle Corbin*, éd. par Bernard Fradin. Amsterdam : Benjamins.
- Morin, Yves Charles. (À paraître, soumis en 2006.) Le Gaynard (1609) : L'ancienne orthographe, la nouvelle pédagogie et la réforme orthographique. *Normes et pratiques orthographiques* [titre provisoire], éd. par Alain Desrochers, France Martineau et Yves Charles Morin. Ottawa : Éditions David.
- Morin, Yves Charles. (À paraître, soumis en 2006.) Histoire des systèmes phonologique et graphique du français. *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania – Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen / Manuel international d'histoire linguistique de la Romania*, 3. Teilband, éd. par Gerhard Ernst, Martin-Dietrich Gleßgen, Christian Schmitt, Wolfgang Schweickard. Berlin/New York : Mouton de Gruyter.
- Morin, Yves Charles. (ms 2008). À propos de la fermeture des voyelles moyennes devant [r] dans le français du Québec. *Le français au Canada*, éd. par France Martineau, Raymond Mougeon, T. Nadasdi et Mireille Tremblay.
- Morin, Yves Charles. (ms 2008). Sources et évolution des distinctions de durée vocalique : l'éclairage du gallo-roman. Actes du colloque "GalRom07 - Diachronie du gallo-roman – Évolution de la phonologie et de la morphologie du français, du francoprovençal et de l'occitan – Nice 15-16 janvier 2007, éd. par Mario Barra-Jover, Guylaine Brun-Trigaud, Jean-Philippe Dalbera, Patrick Sauzet, Tobias Scheer et Philippe Ségéral. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes (Collection « Sciences du Langage »).

### 3. NOTES BRÈVES, REMARQUES, RÉPONSES

- Morin, Yves Charles. 1973. Tag-questions in French, *Linguistic Inquiry* 4.97-100.
- Morin, Yves Charles. 1975. Remarques sur le placement des clitiques, *Recherches Linguistiques à Montréal* 4.175-181.
- Morin, Yves Charles. 1975. La phonétique est-elle abstraite : le cas du bourou-chaski, *Recherches Linguistiques à Montréal* 5.175-180.
- Morin, Yves Charles. 1975. Les contraintes phonotactiques et le lexique, *Recherches Linguistiques à Montréal* 5.181-182.
- Morin, Yves Charles. 1976. *De ces* : The lexicalization of a syntactic expression, *Linguistic Inquiry* 7.706-707.
- Morin, Yves Charles. 1977. *Re* : On a class of circumstantial deletion rules, *Linguistic Inquiry* 8.747-751.
- Morin, Yves Charles. 1988. French *voici* and *voilà* : Reply to Bouchard, *Language* 64.101-103.
- Morin, Yves Charles. 1988. Loi de position ?, *Revue Québécoise de Linguistique* 17 :1.237-243.
- Morin, Yves Charles. 1992. What are the historical sources of lengthening in Friulan ?, *Probus* 4.81-84.

### 4. COMPTES RENDUS

- Morin, Yves Charles. 1981. Review of Noam Chomsky *Rules and representations* (1980, Columbia University Press, New York), *Le Bulletin de l'Association Canadienne de Linguistique Appliquée* 3 :1.167-169.
- Morin, Yves Charles. 1980. Review of A. Dud'huit, A. Morin & M.-R. Simoni-Aurembou *Le trésor du parler percheron* (1979, Association des Amis du Perche, Mortagne au Perche), *Cahiers Percherons* 62.11-12.
- Morin, Yves Charles. 1980. Review of James Foley, *Theoretical morphology of the French verb* (Benjamins, Amsterdam, 1979), *La Revue Canadienne de Linguistique* 25.59-65.
- Morin, Yves Charles. 1982. Review of Michel Francard *Le parler de Tenneville : Introduction à l'étude linguistique des parlers wallo-lorrains* (1980, Cabay, Louvain-la-Neuve), *La Revue de Linguistique Romane* 46.485-489.
- Morin, Yves Charles. 1992. Review of Denis Ager *Sociolinguistics and contemporary French* (1990, Cambridge University Press, Cambridge), *Meta, Journal des Traducteurs/Translators' Journal* 37.557-561.

- Morin, Yves Charles. 1994. Review of Gaston Zinc *Phonétique historique du français*, 3e éd. (1991, PUF, Paris), *Romance Philology* 48.150-158.
- Morin, Yves Charles. 1996. Review of Anthony Liddicoat *A Grammar of the Norman French of the Channel Islands* (1994, Mouton de Gruyter, Berlin), *Revue canadienne de linguistique* 41.177-184.

# UNE ANALYSE DE VERBES DÉFECTIFS SANS SPÉCIFICATION LEXICALE<sup>1</sup>

**Luc Baronian**, Université du Québec à Chicoutimi

**S**i on met de côté les différences techniques et philosophiques entre les diverses écoles, le but commun des chercheurs en grammaire générative est de découvrir un système de règles, contraintes et principes (une grammaire) qui permet de générer correctement, à partir d'un lexique appris, toutes les formes possibles d'une langue donnée, et seulement celles-ci. En morphologie, cela se résume, pour chaque langue, à la génération des mots qui sont attestés et de ceux non attestés, mais jugés possibles par les locuteurs maternels de la langue étudiée.

À partir de ce point commun, les orientations des chercheurs peuvent varier sur un certain nombre de dimensions. Premièrement, la nature formelle de la grammaire est en cause : les syntacticiens minimalistes (Chomsky 1995) et les tenants de la morphologie de distribution (Halle et Marantz 1993) privilégient une combinaison de règles de réécriture traditionnelles et de transformations ; les chercheurs en théorie de l'optimalité (Prince et Smolensky 1993) optent pour un système d'évaluation par tableaux de contraintes ; les syntacticiens de la théorie HPSG (Pollard et Sag 1994) et les morphologues de PFM (Stump 2001) n'utilisent que des contraintes déclaratives, privilégiant ainsi une modélisation informatique de la grammaire. Deuxièmement, d'un point de vue philosophique, c'est surtout la place qu'occupe l'universel par rapport au particulier qui est en jeu. La théorie des

---

1. Cette contribution est une version révisée et augmentée d'une partie de ma thèse de doctorat (Baronian 2005). Je remercie particulièrement pour leurs commentaires précieux sur ce sujet Lev Blumenfeld, Paul Kiparsky, Ivan Sag et Arnold Zwicky. Toute responsabilité finale demeure évidemment mienne. J'en profite pour remercier également Yves Charles Morin qui, sans avoir été mon professeur durant ces années, a généreusement maintenu avec moi une précieuse correspondance, riche en savoir et en réflexions.

principes et paramètres des chomskyens divise la poire en principes universels et paramètres universels dont les options sont choisies de façon particulière par les langues individuelles. D'autres principes grammaticaux, spécifiques aux langues individuelles, ne sont pas exclus, mais on n'en discute généralement pas.

Au départ, la théorie de l'optimalité proposait un ensemble de contraintes universelles, dont la hiérarchisation est propre à chaque langue. Cependant, au fur et à mesure de son développement, une plus grande part fut faite aux contraintes universelles à contenu particulier : Generalized Alignment (McCarthy et Prince 1993), Output-Output (Benua 1997) et Sympathy Theory (McCarthy 1999). Quant aux théories déclaratives, en général elles préfèrent décrire un grand nombre de langues individuelles dans ce qu'elles ont de plus particulier, pour ensuite en induire des principes structurels universels (Pollard 1996).

Les verbes défectifs sont ceux qui, pour certaines flexions grammaticales, n'ont aucune forme possible (les locuteurs rejettent toutes les possibilités). Par exemple, en français, la plupart des locuteurs sont incapables de conjuguer le verbe *frir* à l'imparfait ou aux personnes du pluriel de l'indicatif présent (le Bescherelle stipule que ces conjugaisons sont inusitées). Comme nous le verrons, ces verbes posent un problème fondamental à l'ensemble des théories génératives, puisque celles-ci génèrent toujours des formes possibles pour les flexions des lexèmes.

Dans cet article, nous comparerons le problème inhérent aux verbes défectifs pour la morphologie de distribution (DM) et la morphologie des fonctions paradigmatisques (PFM), et en concluons que malgré leurs différences, ces deux théories génératives souffrent de la même difficulté à rendre compte des trous dans les paradigmes de ces verbes. Nous proposerons ensuite deux principes de choix entre règles ou contraintes morphologiques pouvant être adaptés à l'une ou à l'autre des théories, et permettant d'expliquer au moins certains types de défectivité. Auparavant, nous résumerons les principales analyses proposées depuis les débuts de la grammaire générative jusqu'à la théorie de l'optimalité, en passant bien sûr par l'incontournable Yves Charles Morin.

## **ANALYSES GÉNÉRATIVES DES VERBES DÉFECTIFS**

La première tentative d'expliquer la présence de trous dans les paradigmes de certains verbes se trouve chez Halle (1973). Celui-ci soutient que

les verbes défectifs du russe, qui ne possèdent aucune forme à la première personne du singulier au temps non-passé, sont marqués d'un trait lexical [-lexical insertion]. La présence de ce trait dans le lexique empêcherait les verbes défectifs d'être soumis aux règles habituelles de flexion qui génèrent les formes de la première personne du singulier du temps non-passé.

Albright (2003) fournit trois arguments contre cette approche. Premièrement, Halle ne propose aucun moyen de restreindre le trait d'insertion lexicale : donc, n'importe quel verbe pourrait obtenir cette restriction lexicale, peu importe la flexion. Or, en russe, c'est systématiquement la première personne du non-passé qui pose problème, et les verbes défectifs partagent une similarité dans leur structure morphologique en la présence de consonnes normalement palatalisantes.

On pourrait reformuler l'argument d'Albright d'un point de vue dialectologique en remarquant que cette approche arbitraire par trait implique que différents dialectes pourraient se retrouver avec des verbes défectifs ou des flexions problématiques différents. Or, comme nous le verrons, s'il est une constante dans l'étude des verbes défectifs, c'est que les trous se retrouvent dans un ensemble déterminé de flexions et des groupes de conjugaison souvent associés à des alternances morphophonologiques. L'approche de Halle par trait lexical passe complètement à côté de ces observations.

Le deuxième argument d'Albright (le plus sérieux à mon sens) stipule qu'il est difficile pour les locuteurs de déterminer les verbes qui sont défectifs. On peut cette fois reformuler son argument en données d'acquisition négatives. Puisque nous savons qu'en général, les locuteurs maternels d'une langue sont capables de générer des formes qu'ils n'ont jamais entendues, les verbes appris ne peuvent être spécifiés par défaut [-lexical insertion]. Si telle était la valeur par défaut de ce trait, ceci reviendrait à dire que des verbes nouveaux ne peuvent être conjugués et que chaque flexion de chaque verbe est apprise par le locuteur, ce qui rendrait caduc le besoin d'une grammaire générative pour expliquer la conjugaison.

Au contraire, si les verbes sont par défaut [+lexical insertion], alors comment un locuteur pourrait-il déterminer qu'un verbe particulier doit recevoir la valeur négative de ce trait ? Le fait qu'il n'entende jamais les formes en question ne peut être évoqué, puisque des locuteurs peuvent conjuguer des verbes qu'ils n'ont jamais entendus auparavant. Il faudrait que les locuteurs apprennent que tel ou tel verbe, par exemple *frîre* en français, ne peut être conjugué à telle ou telle personne. Or, les théories de l'acquisition du langage rejettent en général l'importance de ce genre d'apprentissage



négatif (Wexler et Manzini 1987) et, quoi qu'il en soit, la réaction des locuteurs à la « découverte » de verbes défectifs ne va pas dans ce sens. Par exemple, les locuteurs du français que j'ai consultés en diverses occasions et qui « découvrent » l'impossibilité de conjuguer *frire* à l'imparfait sont habituellement surpris et tentent en premier de proposer certaines formes (*\*friaais, \*frisais, \*frissais, \*fritais...*), pour les rejeter toutes, une par une, par eux-mêmes.

Troisièmement, Albright prétend que la présence de trous dans les paradigmes verbaux est un phénomène gradient lié à l'incertitude quant au choix de la bonne conjugaison et au peu de familiarité avec certains verbes. Cet argument, au contraire des deux premiers, ne me convainc pas. Il est possible que, diachroniquement, ces facteurs causent l'apparition de certains trous, mais synchroniquement, on ne peut attribuer leur maintien à la non-familiarité et à l'incertitude pour deux raisons. D'abord, il existe des verbes défectifs, comme *frire* en français, qui ne sont pas particulièrement rares. Ensuite, au risque de me répéter, les locuteurs peuvent habituellement conjuguer des verbes rares ou nouveaux, donc avec lesquels ils sont peu familiers. Morin (1995 : 301) en donne d'ailleurs plusieurs exemples pertinents.

Je me dois aussi de démentir, pour la forme, une explication souvent avancée, et que rapporte Albright (2003), par les gens qui n'ont sans doute pas assez réfléchi à la question. Il s'agit de l'évitement de l'homonymie. Ainsi, on pourrait penser que les locuteurs du français n'aiment pas conjuguer *frire* en *\*ils frisent*, parce que cette forme serait alors homonyme avec celle du verbe *friser*, ou que le verbe défectif espagnol *abolir* ne peut se conjuguer en *\*abuelo*, parce que cette forme est homonyme avec le mot employé pour 'grand-père'. Il n'est pas nécessaire de regarder bien loin pour s'apercevoir que cet argument ne tient pas la route : premièrement, si *\*frisent* a son homonyme verbal, *\*frient* ou *\*fritent* ne l'ont pas ; deuxièmement, les homonymes verbaux existent (*je suis : être* ou *suivre* ?) ; troisièmement, la plupart des verbes défectifs ne présentent pas de telles possibilités homonymiques (le participe passé du verbe anglais *stride* est-il *stridden* ou *strode* ou *strided* ?).

Bien que ne proposant pas une approche formelle de la défectivité, Dell (1970), un peu avant Halle, prétend que dans le cas du verbe *frire*, les locuteurs ne savent quelle conjugaison choisir. Morin (1987, 1995) se montre en désaccord avec cette position, car il est évident que les locuteurs savent quelle conjugaison choisir dans la plupart des cas (on peut par exemple conjuguer *frire* au singulier du présent – *je fris, tu fris, il frit*).

On pourrait ajouter que l'embarras du choix entre deux conjugaisons pourrait aussi mener à de la variation, et pas nécessairement à un trou dans le paradigme. Toutefois, Plénat (1981) propose une approche semblable, mais mieux ciblée. Ce dernier écrit que les locuteurs sont seulement incapables de choisir une consonne liant le radical *fri-* aux suffixes de conjugaison. Ainsi, seules les flexions ne nécessitant pas cette consonne font partie du paradigme. Cette approche ressemble un peu plus à celle que je propose, à la différence que selon moi, la grammaire doit indiquer au locuteur qu'aucun des choix possibles n'est valide. S'il n'en tenait qu'à la présence d'un choix dans la conjugaison, on aurait normalement une pléthore de verbes défectifs dans toutes les langues du monde, ce qui n'est manifestement pas le cas.

Morin (1987, 1995) explique le comportement de certains verbes défectifs du français, grâce à un modèle basé sur des radicaux supplétifs. Par exemple, le modèle prévoit qu'en français le radical de la troisième personne du pluriel sert de radical par défaut à la troisième personne du singulier, à moins que les locuteurs n'apprennent un autre radical pour la troisième personne du singulier. Ainsi, dans le cas du verbe *se marier*, les locuteurs utilisent par défaut, à la troisième personne du singulier, le radical qu'ils utilisent à la troisième personne du pluriel : [mari]. Cependant, dans le cas du verbe *finir*, les locuteurs apprennent un radical singulier /fini/, différent du radical pluriel /finis/, et génèrent donc les formes *il finit* et *ils finissent*, phonologiquement distinctes. L'inverse toutefois n'est pas vrai : le radical du singulier ne peut servir de radical pluriel par défaut. Ainsi, même s'ils apprennent que le radical singulier du verbe *frir* est /fri/, les locuteurs ne peuvent l'utiliser à la troisième personne du pluriel.

Je vois trois problèmes avec l'approche de Morin. Premièrement, si on lui attribuait une réalité cognitive, elle prédirait que les locuteurs n'utiliseraient jamais le radical singulier pour générer le pluriel. Or, bien que je n'aie pas de données psycholinguistiques spécifiques aux verbes français, il me semble peu probable que l'apprentissage d'une nouvelle forme verbale telle *il cautrit* empêcherait les locuteurs de générer un pluriel, disons *ils cautrisent*. Deuxièmement, même si Morin (1987) précise que son modèle en est un de la langue adulte, si on le transférait au langage enfantin ou au changement diachronique, on s'attendrait à ce que les formes de la 3 p.p. ne soient jamais transférables à la 2 p.p. Une recherche rapide sur Google nous donne quand même 408 *tienez* (pour *tenez* en français standard), formés à partir du radical de la 3 p.p. Ainsi, Morin a besoin d'un modèle à part pour l'acquisition du langage et le changement diachronique. Troisièmement, n'est pas clair ce qui, en dehors des verbes défectifs, nous aide à déterminer la

direction de l'utilisation des radicaux d'une personne pour une autre. Pourquoi est-ce le radical du pluriel qui peut servir au singulier en français et non l'inverse ? Le modèle est donc potentiellement circulaire. Toutefois, le modèle de Morin prédit (avec raison, je crois) qu'aucun parler français ne pourrait avoir un trou à la troisième personne du pluriel sans avoir au préalable un trou à la première personne du pluriel, puisque la troisième personne du pluriel obtient son radical de la première personne du pluriel selon Morin. L'inverse cependant est possible, puisque la première personne du pluriel se retrouve « en haut de la chaîne » dans le modèle de Morin.

Cela dit, le modèle de Morin n'explique pas toutes les combinaisons possibles : pourquoi aucun verbe n'a-t-il de trou à la première personne du pluriel sans en avoir à la deuxième personne du pluriel ? Rien dans le système de Morin n'empêche cet état de fait. On pourrait croire que ce dernier relève simplement de la fréquence moins élevée des première et deuxième personnes du pluriel, ce qui rendrait historiquement plus probable la perte de ces formes.

Tel que nous l'avons soulevé plus tôt, Albright (2003) croit que la défektivité est liée à l'incertitude et au peu de familiarité de certains locuteurs avec certains verbes. Pour les raisons déjà mentionnées, nous ne croyons donc pas que la défektivité relève uniquement de ces facteurs, du moins sur le plan synchronique. Quoi qu'il en soit, Albright propose d'incorporer directement dans la grammaire les facteurs d'incertitude et de non-familiarité dans un modèle stochastique tel que proposé dans Albright et Hayes (2002).

Je ne suis pas contre l'incorporation de tels facteurs dans la grammaire par principe, mais je ne crois pas qu'une telle proposition suffise à résoudre le problème des verbes défectifs à cause de l'existence de verbes défectifs familiers, de la possibilité pour les locuteurs de générer des formes nouvelles et de la présence fréquente de conditions morphologiques particulières dans les cas connus de verbes défectifs.

Enfin, dans la théorie de l'optimalité (OT), au moins trois approches ont été proposées. Prince et Smolensky (1993) considèrent qu'il y a défektivité lorsque la chaîne vide (*Null Parse*) est la candidate optimale. McCarthy (2002) va un peu plus loin en proposant une contrainte *MParse*, qui est la seule à attribuer un astérisque de violation à la chaîne vide. Lorsque cette contrainte est hiérarchisée de façon appropriée par rapport aux autres contraintes de bonne formation pertinentes, la chaîne vide devient la candidate optimale. Cette approche peut être critiquée pour les mêmes raisons que

Halle (1973) : elle devra d'une façon ou d'une autre trouver des contraintes que violent certains verbes plutôt que d'autres (marquage lexical), et l'apprentissage de ces verbes défectifs donnera lieu au même problème de données négatives en acquisition.

Orgun et Sprouse (1999), de même que Hansson (1999), préfèrent plutôt ajouter une composante nommée CONTROL en OT, où les contraintes sont non violables. Lorsqu'un candidat sort du module EVAL habituel, il est soumis à CONTROL, et la violation d'une seule contrainte de ce dernier module rend le candidat agrammatical. Rice (2005) évalue plutôt les paradigmes dans leur ensemble, et il arrive parfois qu'un paradigme soit plus optimal qu'un autre, car il ne comporte pas de candidat violant certaines contraintes hiérarchisées de façon cruciale. Ces deux dernières approches ont en commun d'évaluer des cas de défectivité où le meilleur candidat à la réalisation d'un verbe possède des particularités phonologiques qui, en cas de concrétisation, feraient de cette forme un cas spécial de la langue étudiée. Par exemple, dans un cas norvégien étudié par Rice, le meilleur candidat aurait en surface une suite de consonnes [kl] en coda qui n'est pas normale dans cette langue. Ces cas, comme nous le verrons, sont différents de ceux que j'ai choisi d'étudier ici, et il est donc possible que deux analyses différentes soient nécessaires.

## **COMPARAISON ENTRE LES THÉORIES DE DISTRIBUTION ET DES FONCTIONS PARADIGMATIQUES**

Nous verrons que deux des principales théories de morphologie de l'heure ne peuvent sans modifications importantes rendre compte des trous dans les paradigmes des verbes défectifs. Le paradoxe est que, malgré leurs orientations philosophiques assez divergentes, les deux théories comportent exactement le même point faible, lié à leur incorporation sans nuance du principe paninien « par défaut ».

Prenons l'exemple du verbe anglais *stride*, défectif pour plusieurs locuteurs qui ne lui connaissent aucun participe passé. La forme traditionnelle est *stridden*, tandis que son passé traditionnel est *strode*. Certains locuteurs connaissent le participe passé historique, mais d'autres ne peuvent se décider entre *stridden* ou *strided*. En anglais, le suffixe *-ed* est normalement utilisé à la fois pour le participe passé et le passé (*I loved her, I have loved her*). Certains verbes utilisent plutôt le suffixe *-en* pour former le participe passé (*I ate, I have eaten*). Ceci mène Halle et Marantz (1993) à formuler les règles morphologiques suivantes (version simplifiée ici) :



le choix sémantique qui fait partie de la morphologie. À l'inverse, une fois un nouveau mot créé, disons /kotrir/, les locuteurs ont le choix de le conjuguer comme *finir*, comme *écrire* ou comme *conduire*.

Les théories « par défaut » minimisent l'importance de ce choix en faisant de la génération automatique des formes une affaire de règles ou de contraintes bien ordonnées. Or, des expériences psycholinguistiques récentes démontrent que ce ne sont pas toujours les cas « par défaut » qui l'emportent dans la génération de nouveaux mots. Ramscar (2002) démontre qu'un certain nombre de locuteurs de l'anglais décident de conjuguer comme *drink/drank* un nouveau verbe rimant avec ce dernier et un nombre encore plus grand le fait lorsque ce nouveau verbe appartient au champ sémantique de *drink/drank*. Ramscar en déduit que le champ sémantique d'un nouveau verbe influence le choix du locuteur d'une stratégie de conjugaison, une question complètement évacuée des théories dominantes.

## DEUX PRINCIPES DE CHOIX MORPHOLOGIQUE

Dans cette section, nous proposerons deux principes guidant le choix morphologique entre deux possibilités. Ces deux principes sont motivés par des considérations structurelles sans controverse et nous aideront, dans la section suivante, à expliquer la présence de trous dans les paradigmes de certains verbes défectifs. Avant d'exprimer le premier de ces principes, examinons un cas précis de choix morphologique dans la formation du pluriel des noms anglais :

- (3) a. Xaws[sing.] Xajs[plur.] ex. : mouse/mice, louse/lice  
b. X[sing.] Xz[plur.] ex. : dog/dogs, bird/birds, etc.

En (3), nous voyons deux moyens en compétition pour la formation du pluriel anglais. Dans la plupart des théories, on emploierait l'ordre présenté ci-dessus pour générer les bonnes formes. Cette stratégie peut valoir pour une description des mots existants, mais si on inventait ou on empruntait un nouveau mot, disons /kaws/, celui-ci pourrait en principe se plier à l'une comme à l'autre. Si cependant le mot était /kawp/, seul la deuxième serait légitime. En effet, bien que (3a) ne consiste qu'en un changement de voyelle, seul deux mots se terminant en /-s/ l'utilisent. Afin de recourir au changement de voyelle en (3a) pour former le pluriel de /kawp/, il faudrait la modifier ainsi :

- (4) XawC[sing.] XajC[plur.] (où C est une consonne quelconque)

Pour les besoins de la cause, nous devons ici présupposer que les locuteurs possèdent les moyens de faire les « bonnes » généralisations. Par exemple, on conviendra qu'en anglais, l'unité prosodique de la rime constitue une cible de généralisation commune en morphologie. Ainsi, on formulera le pluriel de *goose/geese* et *tooth/teeth* comme en (5), pas comme en (6) :

- (5) Xu:C[sing.] Xi:C[plur.] où C est une fricative coronale sourde  
ex. : *goose/geese, tooth/teeth*

- (6) Xu:C[sing.] Xi:C[plur.] (où C est une consonne quelconque)  
ex. : *goose/geese, tooth/teeth*

En faveur de l'organisation en (5), il semble que les locuteurs de l'anglais considèrent la possibilité d'utiliser (5) au lieu de (3b) presque seulement lorsque le mot rime avec *goose* ou *tooth* (ou 3a au lieu de 3b lorsque le mot rime avec *mouse*). Comparez, par exemple, le nombre de résultats de recherche obtenus sur le moteur google.com :

(7)	<b>Mots rimant avec mouse, louse, goose ou tooth</b>	
	“plural of house” hice	5 710
	“plural of moose” meese	15 500
	“plural of mongoose” mongeese	1 080
	“plural of booth” beeth	17 800
	<b>Mots ne rimant pas avec mouse, louse, goose ou tooth</b>	
	“plural of proof” preef	9
	“plural of root” reet	4
	“plural of flute” fleet	0

Les résultats en (7) montrent que les discussions entourant le pluriel de mots rimant avec *mouse, louse, goose* ou *tooth* sont beaucoup plus fréquentes que celles entourant le pluriel de mots partageant la même voyelle, mais ne rimant avec l'un des mots en question. Nous proposons donc notre premier principe de choix morphologique en (8) :

### (8) Principe de la préservation des généralisations (PG)

Ne pas faire un choix morphologique qui aurait pour effet de modifier la généralisation faite par la règle/contrainte correspondante.

Le deuxième principe guidant le choix morphologique est encore plus simple :

### (9) Principe du respect lexical (RL)

Ne pas faire un choix morphologique envers une classe paradigmatique lorsque des formes déjà apprises contredisent ce choix.

Par exemple, on ne choisira pas de conjuguer notre nouveau verbe /kotrir/ sur le modèle de *conduire* à l'imparfait (\*cautrisais, \*cautrisait, \*cautrisions...), lorsque des formes du présent déjà apprises indiquent que ce verbe se conjugue comme *finir* (*cautris, cautrit, cautrissons...*). Bien sûr, il est possible, dans l'histoire d'une langue, qu'un verbe qui se conjugait avec une certaine classe paradigmatique commence, sous l'influence de divers facteurs (analogie, fréquence lexicale, etc.), à se conjuguer sur le modèle d'une autre classe. Avec le temps, le verbe peut complètement changer de classe paradigmatique ou évoluer vers une situation intermédiaire, créant dans les faits une nouvelle classe paradigmatique. C'est le cas en français du verbe *maudire* (de 'mal dire'), qui se conjugait historiquement comme les autres dérivés de *dire* (*prédire, médire, dédire...*) en *maudisais, maudissons*, etc., mais qui s'est rapproché des verbes du deuxième groupe (on dit aujourd'hui *maudissais, maudissons...*), tout en gardant le participe passé féminin de sa classe d'origine (*maudite*, cf. *dite, prédite, médite, dédite...*).

## CINQ TYPES DE VERBE DÉFECTIF

Dans cette section, nous verrons différents types de verbe défectif, afin d'identifier ceux qui trouveront leur explication dans la présente analyse. D'abord, si on voulait ratisser dans le sens large du terme, on pourrait considérer comme étant défectifs les verbes prenant un sujet explétif. Par exemple, *pleuvoir* et *neiger* ne peuvent se conjuguer qu'à la troisième personne du singulier. Il est clair cependant que les raisons de cette « défectivité », si le terme est approprié, ne sont pas morphologiques, mais relèvent plutôt de la syntaxe et de la sémantique. En effet, Émile Nelligan n'a aucune difficulté à conjuguer *neiger* sans explétif dans son fameux *Ah ! Comme la neige a*



*neigé*, et même si le sens nous échappe, nous n'aurions non plus aucune difficulté à conjuguer *pleuvoir* : *je pleux, nous plûmes*<sup>2</sup>, *vous pleuvrez*, etc.

Il existe aussi des verbes sans paradigme fini. C'est le cas du verbe *douer*, qui possède un infinitif et des participes, mais n'a aucune forme conjuguée. De façon similaire, l'anglais possède le verbe *beware*, qui existe à l'infinitif (*it's important to beware of dogs*), à l'impératif (*beware of the dog*) et au subjonctif (*she asked that you beware of the dog*), mais qui ne peut prendre aucun suffixe : *\*bewareing, \*bewarees, \*beware/\*bewareed* (voir Fodor 1972 pour plus de détails). Ce type de défektivité est intéressant, mais ne fera pas l'objet de la présente analyse.

Ensuite, il existe des verbes comme *frir* en français, *stride* en anglais ou *abolir* en espagnol, qui se conjuguent normalement à la plupart des temps, modes et personnes, mais qui ont des trous dans leurs paradigmes à des endroits où une alternance morphophonologique est en jeu. Dans le cas de *frir*, les trous se présentent, comme Plénat l'avait noté, là où différents verbes en /-ir/ ont différentes consonnes liant le radical aux suffixes. Dans les cas de *stride* et *abolir*, les trous se présentent là où il y a possibilité d'alternance vocalique (*stridden* ayant une voyelle différente de *stride*, la première personne du présent d'*abolir* pouvant être *abolo* ou *abuelo*). Plusieurs verbes défectifs du russe mentionnés par Halle (1973) et analysés par Baerman (à paraître) ont, eux, une possibilité de palatalisation devant le suffixe causant des trous paradigmatiques. Ce type de verbe défectif est l'objet de la présente analyse, mais mentionnons également deux autres types par souci d'exhaustivité.

D'abord, certains verbes défectifs, comme les précédents, ont seulement des trous pour certaines flexions bien identifiées, mais ils en diffèrent en ce qu'ils présentent un candidat logique à ladite flexion, mais qui possède des particularités phonologiques le rendant difficilement prononçable dans la langue en question. Nous avons vu que les analyses d'Orgun et Sprouse (1999) et de Rice (2005) tombent dans cette catégorie. En français, Morin (1987) mentionne le verbe *colorier*. Morin remarque que plusieurs locuteurs hésitent énormément à conjuguer ce verbe aux personnes du singulier du présent de l'indicatif, et lui préfèrent le verbe *colorer* (*je colore, tu colores*, etc.). Selon l'analyse de Morin, les locuteurs adoptent, comme forme sous-jacente de *colorier*, une forme avec yod : /kɔlərje/. Puisque la formation des personnes du singulier du présent implique le retrait du suffixe *-er* de l'inf-

---

2. Afin d'être en mesure de déterminer la première personne du pluriel du passé simple du verbe *pleuvoir*, encore faut-il en connaître la troisième personne du singulier, bien sûr.

nitif, les locuteurs se retrouvent avec une forme se terminant en /-rj/, une suite inconnue du français en position finale.

Enfin, on trouve un dernier type de verbe défectif parmi les verbes préfixés. On trouve alors parfois des trous dans les endroits du paradigme où la forme non préfixée subit une supplétion de sa racine. Par exemple, le participe passé du verbe *naître* est *né* (forme supplétive), mais le verbe préfixé *renaître* ne possède pas de participe passé selon le Bescherelle (même s'il s'agit bien de l'étymologie du prénom *René*). Un autre exemple nous vient de l'anglais *forgo*, forme préfixée du verbe *go*. Certains locuteurs de l'anglais ne peuvent décider entre les formes du passé *forwent* et *forgoed* (avec ou sans supplétion, respectivement). Je ne suis au courant d'aucune bonne explication de ce phénomène. La liste en (10) reprend les cinq types mentionnés dans cette section :

(10) **Cinq types de verbe défectif**

- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| 1. Verbes à sujet explétif       | ex. : pleuvoir, neiger                                 |
| 2. Verbes sans paradigme         | ex. : douer, beware<br>(anglais)                       |
| 3. Verbes à paradigme incomplet  |  |
| a. alternance morphophonologique | ex. : frire, stride<br>(anglais), abolir<br>(espagnol) |
| b. forme sous-jacente marquée    | ex. : colorier   |
| c. préfixe et supplétion         | ex. : renaître, forgo<br>(anglais)                     |

**VERBES DÉFECTIFS ET CHOIX MORPHOLOGIQUE**

Dans cette section, j'analyserai la défectivité de deux verbes français, *clore* et *frire*, qui, tel que mentionné ci-dessus, ont déjà fait l'objet d'une analyse différente par Yves Charles Morin. Nous verrons également que des cas semblables existent en espagnol et en anglais. Tel que l'indique Morin (1987, 1995), plusieurs locuteurs ont de la difficulté à conjuguer le verbe *clore* aux personnes du pluriel de l'indicatif présent, ainsi qu'à l'imparfait. Les formes historiques ont un /-z-/ dans ces cas, liant le radical à ses suffixes, mais se sont perdues chez plusieurs locuteurs, sans doute à cause de la rareté

du verbe, qui fut remplacé par *fermer* (à l'origine, 'rendre ferme') dans la plupart des usages. Remarquons d'abord que *clore* et ses dérivés préfixés (*forclore*, *enclore*, *éclore*, etc.), qui présentent la même défektivité, possèdent le seul radical en -o- dans la langue française. Les radicaux ayant d'autres voyelles choisissent une variété de consonnes pour se lier aux suffixes :

- |                  |                       |   |
|------------------|-----------------------|---|
| (11) Xvwar[inf.] | Xvwaje[prés., 2 p.p.] | ex. : voir/voyez,<br>prévoir/prévoyez, etc. |
| Xir[inf.]        | Xise[prés., 2 p.p.]   | ex. : finir/finissez, etc.                  |
| Xεr[inf.]        | Xεze[prés., 2 p.p.]   | ex. : plaire/plaisez,<br>taire/taisez, etc. |

Ainsi, la consonne choisie dépend (entre autres) de la voyelle utilisée par la classe morphologique pertinente. Puisque *clore* et ses dérivés sont les seuls verbes français en -o-, si les formes avec consonne n'ont jamais été apprises, les locuteurs ne pourront choisir une des règles ou contraintes en (11), car cela irait à l'encontre de la préservation de leurs généralisations (PG). Par contre, il n'y a aucun problème pour les formes du singulier du présent de l'indicatif, car alors, l'ensemble des infinitifs en /-r/ adoptent le même comportement :

- |                 |                    |  |
|-----------------|--------------------|--|
| (12) Xwar[inf.] | Xvwa[prés., sing.] | ex. voir/vois, prévoir/<br>prévois, etc. |
| Xir[inf.]       | Xi[prés., sing.]   | ex. : finir/finis, etc.                  |
| Xεr[inf.]       | Xε[prés., sing.]   | ex. : plaire/plais, taire/<br>tais, etc. |

Donc, il est possible de regrouper les choix morphologiques de (12) par la généralisation en (13) :

- |                |                  |   |
|----------------|------------------|---|
| (13) XVr[inf.] | XV[prés., sing.] | ex. : voir/vois, finir/<br>fini, clore/clos, etc. |
|----------------|------------------|---|

L'analyse des trous dans le paradigme de *frir* est un peu plus compliquée, mais suit la même logique. Au contraire de *clore*, qui représente la seule classe en -o-, il y a plusieurs conjugaisons françaises en -i-, dont les verbes du deuxième groupe sont la principale. Plusieurs de ces conjugaisons utilisent une consonne différente pour lier le radical au suffixe :

(14) infinitif	prés. 2 p.p.	part. passé fém.	exemples
Xujir	Xujize	Xujit	conduire/ conduisez/ conduite, cuire/ cuisez/cuite, etc.
Xkrir	Xkrive	Xkrit	écrire/écrivez/ écrite, prescrire/ prescrivez/ prescrite, etc.
Xir	Xise	Xi	finir/finissez/ finie, etc.

Cette fois, le verbe *frire*, dont le participe passé féminin est pourtant *frite*, ne peut participer aux deux premiers choix, à cause de PG, mais il ne peut participer à la conjugaison des verbes du deuxième groupe non plus, puisque son participe passé féminin est une preuve qu'il n'y appartient pas (RL).

Dans un corpus oral recueilli en Louisiane en 2003, je demandais aux locuteurs de traduire en français deux phrases pertinentes (15). Les réponses que j'obtenais le plus souvent (16) démontrent que l'absence d'un participe passé féminin en /-t/ pour *frire* permet de conjuguer ce verbe aux personnes qui posent problème aux locuteurs d'autres parlers.

(15) fried potatoes

A long time ago, I fried a lot of fish

(16) des pommes de terre fries

Longtemps passé, je friais/frisais un tas de poissons

Il s'avère que les formes louisianaises sont des formes historiques en français commun, attestées dans Pope (1934). L'analyse présentée ici prédit donc qu'il est impossible de trouver un dialecte dont le participe passé féminin de *frire* fut régularisé (en *frie*), mais dont la conjugaison de ce verbe soit aussi défective.

Voyons maintenant le cas du verbe anglais *stride*. Tel que mentionné plus tôt, plusieurs locuteurs ne peuvent le conjuguer au participe passé. On sait que son passé simple est *strode*, et pour bien le comprendre, il faut regarder l'ensemble des verbes ayant la même alternance en anglais (17). À regarder ces verbes (beaucoup plus fréquents que *stride*), on en dégage deux

généralisations (18). Les deux premiers verbes se terminent en /-rajv/, tandis que les trois derniers débutent en /raj-/.

(17)	<b>Prés.</b>	<b>Passé</b>	<b>Part. passé</b>
	drive	drove	driven
	strive	strove	striven
	ride	rode	ridden
	write	wrote	written
	rise	rose	risen
(18)	<b>Prés.</b>	<b>Passé</b>	<b>Part. passé</b>
	Xrajv	Xrowv	Xrɪvɪn
	rajC	rowC	rɪCn

Puisque *stride* est un verbe moins familier, les locuteurs de l'anglais ont moins de chances d'avoir appris son participe passé (forme plus rare que les deux autres de surcroît). Puisqu'il est impossible d'insérer *stride* dans l'un des paradigmes en (18) sans perte de généralisation, PG fait en sorte que *stride* restera sans participe passé pour plusieurs locuteurs.

Enfin, en espagnol, Albright (2003) reconnaît deux types de verbe défectif, dont d'abord les verbes comme *abolir* et *aguerrir*. Ils ont des trous pour les personnes pour lesquelles tout autre verbe avec un radical en -o- ou en -e- ne conserve pas cette voyelle, mais la diphtongue en -we- ou en -je-, respectivement. Cependant, dans les cas où les autres verbes en -o- ou en -e- ferment cette voyelle en -u- ou en -i-, respectivement, les verbes du type *abolir* ou *aguerrir* ne font rien de la sorte :

(19)	<b>Infinitif</b>	<b>Part. passé</b>	<b>1ps présent</b>
	dormir	durmjendo	dwermo
	abolir	aboljendo	---
	sentir	sintjendo	sjento
	agerrir	agerrjendo	---

Les cas d'*abolir* et d'*aguerrir* sont donc fort semblables au cas de *frir* en français. Les autres verbes de la langue espagnol ont en effet un radical en -a-, en -i- ou en -u-. Donc, par PG, *abolir* et *aguerrir* ne peuvent se comporter comme ces derniers. Et par RL, ils ne peuvent se conjuguer